



## Gendarmerie renseignement

Par **raleur58**, le **22/10/2015** à **11:03**

Bonjour

Juste une question, j'ai ma voisine qui a un fils qui a une invariabilité de 80% ( mental ) reconnue par la médecine, et il travaille dans un CAT avec des éducateurs, et il y a eu un problème au CAT, avec deux autres personnes, ils ont chahuté une autre personne, et deux ils l'ont tenue et un a mis la main dans le slip, sans attouchement c'est prouvé. Juste pour rigoler.

Ce garçon qui a une Invalidité 80% et c'est ça mère qui est tutrice, la Gendarmerie l'a convoqué mais n'a pas convoqué ça mère, et la mère n'a jamais reçu le compte rendu du constat, et je pense que c'est pas normal de la part de la gendarmerie, et maintenant un avocat demande à ça mère la somme de 1500€ pour le défendre

Ps: la mère ne discute pas la bêtise de son fils, mais discute pour la gendarmerie, car le fils ne sait ce qu'il dit et il n'y avait qu'un gendarme avec son fils.

avec mes remerciements à vous  
JB

**xxxxxxxxxxxxx anonymisation**